



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

MAIRIE DE
moncé-en-belin

Moncé-en-Belin,
Le 23 septembre 2025

A tout le Conseil Municipal

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

**Lundi 29 septembre 2025
20 h
à la Mairie**

ORDRE DU JOUR

1. *Communauté de Communes l'Orée de Bercé Belinois : Etude complémentaire - Animation de la Vie Sociale progressive*
2. *Approbation du procès-verbal de la séance précédente*
3. *Budget Communal : décision modificative n° 2*
4. *Personnel Communal :*
 - 4/A : *Création d'un emploi d'Agent Administratif à temps non complet*
 - 4/B : *Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade*
5. *Médiathèque :*
 - 5/A : *Charte de coopération collaborateur occasionnel bénévole*
 - 5/B : *Délibération autorisant le remboursement des frais des bénévoles*
6. *ECOVIVRE : validation des propositions d'acquisition*
7. *Caniroute : convention de prestations de fourrière pour l'année 2026*
8. *ENEDIS : redevance pour l'occupation du domaine public communal pour l'année 2025*
9. *Mise à disposition de la rotonde de l'école élémentaire « les Coquelicots » auprès du Val'Rhone*
10. *Communauté de Communes l'Orée de Bercé Belinois :*
 - 10/A : *Rapport d'activités sur la qualité du service d'élimination des déchets 2024*
 - 10/B : *Rapports annuels sur le prix et la qualité des services Assainissement collectif et non collectif 2024*
11. *Décisions prises par délégation*
12. *Questions diverses*

*En Mairie,
Le vingt-trois septembre de l'an deux mil vingt cinq*

 **Le Maire,
Irène BOYER**